



DOSSIER DE PRESSE

1^{er} septembre 2022

LA GRANDE BIBLIOTHEQUE BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE ET D'AGGLOMÉRATION





La Grande Bibliothèque de Besançon, projet dit « BUBA » pour bibliothèque universitaire et bibliothèque d'agglomération, est un projet de lecture publique et de lecture universitaire ayant pour ambition la réalisation d'une grande bibliothèque offrant à ses usagers un haut niveau de service. Tant par sa capacité d'accueil (plus de 1500 places assises), un fonds documentaire de 660 000 documents présents, de larges horaires d'ouverture et les nouveaux services offerts (carrels de travail réservables, espace consacré au jeu, large panel de documentation numérique,...), cette bibliothèque constituera, au cœur du quartier Saint-Jacques, un pôle majeur d'étude et de recherche, de diffusion du livre et de la culture, de mise en valeur du patrimoine écrit ainsi que d'animation culturelle.

Ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien massif et sans faille de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Ministère de la Culture, de l'Union européenne et du Conseil départemental du Doubs.

Plus qu'une offre documentaire et culturelle élargie, un lieu de vie

Le Grand Besançon et l'Université de Franche-Comté ont décidé de construire une Grande Bibliothèque afin de proposer aux habitants du Grand Besançon (grand public et étudiants) une offre documentaire et culturelle élargie pour :

- Implanter dans le cœur de la ville un établissement culturel s'adressant à un large public (familles, jeunes, personnes en situation de handicap...), bénéficiant d'horaires d'ouverture étendus et proposant une offre de services diversifiée (présence importante du numérique, jeux vidéo, ...), et pouvant apporter aux bibliothèques de l'agglomération une ingénierie culturelle.
- Renforcer l'attractivité de l'Université de Franche-Comté au centre-ville : l'UFR SLHS des lettres et sciences humaines rassemble 4.500 étudiants (une des premières facultés de l'UFC)
- Protéger les riches collections patrimoniales de la bibliothèque d'étude et de conservation
- Construire une politique intercommunale de lecture publique à la dimension du territoire de GBM

Il s'agit d'inventer les services qui correspondent aux usages et besoins d'aujourd'hui et de demain. Dans ce cadre, l'idée centrale du projet est de créer bien entendu un lieu destiné au prêt d'ouvrages papier mais surtout d'offrir à un public toujours plus large **un lieu de vie** adapté aux usages actuels en termes d'activités, de confort d'usage, d'horaires. **La fonction de lien social, de proximité est en priorité recherchée.** La Grande Bibliothèque sera l'un des équipements les plus fréquentés de la Métropole.

Ce projet constitue par ailleurs **une première nationale** en ce qu'il rassemble un équipement universitaire et de lecture publique au sein d'un même ensemble.

Par son rayonnement, cet équipement induit une réflexion à engager sur une évolution de la politique de lecture publique à Besançon et sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine et sur une collaboration renforcée entre les médiathèques du territoire métropolitain, leurs personnels, leurs publics et les collectivités compétentes.

Par décision du Conseil communautaire du 24 mai 2018, le futur équipement a été déclaré d'intérêt communautaire.

Pour une politique de lecture publique partenariale

Une politique de lecture publique fonde son efficacité sur la constitution de réseaux. La création d'un tel équipement devra s'inscrire dans le réseau municipal de la ville de Besançon et dans le territoire de Grand Besançon Métropole. Cette insertion reste un chantier ambitieux mené en partenariat avec les autres acteurs de la lecture.

Dans cette perspective, les autres partenaires de la politique publique (le Conseil Départemental du Doubs et les collectivités du territoire du Grand Besançon) ont été sollicités pour étudier l'organisation et les collaborations possibles en matière de lecture publique. L'idée est bien d'expérimenter au niveau local un mode d'exercice partenarial de la compétence partagée « lecture publique ».

La Grande Bibliothèque : 3 lieux réunis en un seul, une première nationale

Elle réunira en un même lieu trois équipements actuellement indépendants :

- La médiathèque Pierre Bayle (relevant de la Ville de Besançon).
- La bibliothèque d'étude et de conservation (relevant de la Ville de Besancon).
- La bibliothèque universitaire de lettres et sciences humaines (relevant du SCD de l'Université).

L'objectif de l'opération, qui en fait également sa complexité, est de créer un équipement permettant au Grand Besançon et à l'Université de gérer des espaces selon des rythmes et des politiques spécifiques (ouverture, accueil, public visé, affectation et utilisation des locaux) tout en proposant aux publics une offre augmentée mettant à profit la présence de l'autre.

Chaque bibliothèque continue de relever de sa tutelle et conserve l'indépendance de sa politique documentaire. La fonctionnalité du bâtiment a été conçue de façon à permettre à chaque entité d'ouvrir séparément et indépendamment de l'autre. Bien évidemment, une harmonisation des pratiques, des politiques d'acquisition et des horaires d'ouverture sera recherchée.

Le public pourra vaquer de l'une à l'autre dans le respect de la destination des lieux et un système informatique commun de prêt et de retour sera mis en place de façon à faciliter la vie de l'usager. En revanche, les comptes lecteurs seront séparés, chaque bibliothèque conservant ses propres tarifs et propres conditions d'inscription.

Cinq grandes typologies de fonctions se mélangeront ainsi au sein de la Grande Bibliothèque :

- Convivialité & partage
- Recherche & Valorisation
- Formation & Professionnalisation
- Valorisation des fonds
- Animation & Jeux

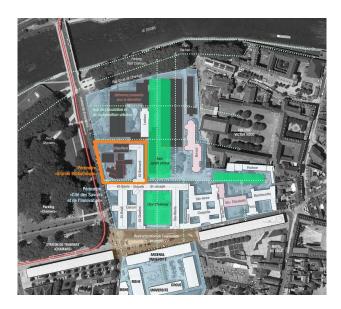
Elle sera donc un lieu à la fois de partage et de respect d'usages distincts qui se traduit par une triple sectorisation des espaces accessibles au public :

- Les espaces communs (ou « mutualisés ») :
 - ✓ hall, espace café : ils seront accessibles à tous les utilisateurs dès que l'une des entités sera

 ouverte.
 - ✓ Certains espaces logistiques internes (garages, transit / livraison)
- Des espaces partageables dépendants de l'une des structures mais utilisables par l'autre sur projet :
- Les espaces propres à chaque bibliothèque, dont ceux destinés au public organisés en départements :
 - ✓ Les accueils de la médiathèque et de la bibliothèque universitaire qui seront propres à chacune des deux entités, du fait de leurs spécificités (horaires d'ouverture, publics, mode d'utilisation des lieux, statut du personnel) et pour ne pas rendre leurs fonctionnements tributaires d'un accueil commun.
 - ✓ Les départements de la médiathèque (jeunesse, bandes-dessinées, jeux, sociétés / civilisations / sciences et techniques, romans, art / musiques / films, valorisation du patrimoine, formation / vie active).
 - ✓ Les départements de la bibliothèque universitaire (vie étudiante, langues et littérature, arts, histoire, sciences humaines).
 - ✓ Les locaux de conservation et de traitement des ouvrages de chacune des deux entités.
 - ✓ Les locaux administratifs de chacune des deux entités.
 - ✓ Certains locaux logistiques et techniques.

Une implantation au cœur du nouveau quartier Saint-Jacques

La parcelle dédiée à la construction est située le long de l'avenue du 8 mai 1945. Elle est d'une superficie d'environ 5 500 m², en intégrant le bâtiment Saint Bernard dont la surface au sol est de 850 m². Sur le plan urbain, la Grande Bibliothèque jouera le rôle d'articulation entre, d'une part la porte d'entrée sur le centre-ville que constituent l'avenue du 8 mai et le tramway et d'autre part, le cœur du nouveau quartier Saint Jacques et son futur jardin central. Il s'agira également d'assurer la transition entre une partie historique et patrimoniale du site et les futurs développements qui prendront place au nord-ouest.



Autrefois clos et fermé sur lui-même, le site Saint-Jacques s'apprête à se transformer et à s'ouvrir pour constituer un nouveau quartier attractif au cœur de Besançon, au sein duquel la Grande Bibliothèque jouera un rôle central d'animation du quartier et de passerelle.





Plusieurs enjeux architecturaux à relever

Le projet est composé de deux entités, une vaste extension neuve en bordure de rue et un bâtiment historique entièrement rénové donnant sur le futur jardin central en fonds de parcelle. Dans son intégralité, le projet représente une surface plancher totale de 13 969 m².

La réussite du projet passera par une architecture qui devra permettre :

- ✓ Le rapprochement des différentes composantes pour porter un projet commun tout en favorisant l'exercice des missions et l'indépendance propre à chaque entité.
- ✓ De relever les défis relatifs à la qualité et l'amélioration de l'offre de services au public, par une parfaite maitrise des ambiances, des ergonomies d'usages et des déplacements tant pour les publics, les personnels que les ouvrages. En effet, si ce nouvel équipement doit être un lieu chaleureux et accueillant pour le plus grand nombre, il devra également savoir se faire calme et propice à la concentration.
- ✓ De garantir les conditions de conservation préventive au sein des espaces de magasins du fait de la présence de documents épuisés, rares ou précieux.

Il intégrera dès sa conception la question du numérique dont les usages connaissent un développement important qui ne peut être ignoré.

Un autre enjeu architectural est d'assurer une intégration et une circulation souple entre la construction neuve et le bâti ancien, tout en respectant la nature et l'intégrité de ce dernier. Le pari est plutôt réussi grâce à la réalisation d'un atrium permettant de faire entrer la lumière naturelle au cœur du bâtiment, jusqu'à un vaste rez-de-chaussée situé au pied du bâtiment historique de Saint-Bernard.



La partie neuve accueillera principalement les quatre plateaux publics de la BA. Une attention particulière a été portée aux circulations verticales et à leur dimensionnement, de façon à faciliter le flux des usagers. Deux ascenseurs et deux escaliers publics ont été aménagés. Par ailleurs, un ascenseur interne permettra de relier facilement les chariots issus du robot de tri aux espaces de rangement, qu'ils soient situés dans les espaces publics ou les magasins.

Le principe est d'avoir des espaces publics largement ouverts. Néanmoins, un certain nombre d'activités et de services spécifiques (salle de consultation des ouvrages anciens, salle de valorisation du patrimoine, salle de jeu, salle de travail, salles des ateliers d'animation...) se dérouleront dans des espaces fermés pour ne pas gêner les autres lecteurs.

La partie ancienne accueillera la BU sur 3 niveaux publics, plus un niveau supplémentaire de bureaux pour le personnel.

Les liens entre la BU et la BA seront principalement visuels. Ces transparences entre les deux espaces publics conféreront une unité à des bibliothèques qui demeurent fonctionnellement distinctes. La médiathèque publique et la bibliothèque universitaire pourront ainsi ouvrir indépendamment l'une de l'autre, tout en ayant certaines fonctions qu'elles pourront assurer mutuellement lors de la fermeture de l'autre (renseignement du public, retour des documents, etc...).

Une aile neuve spécifique, dite aussi aile des magasins, implantée en vis-à-vis de l'aile Saint-Denis, sera dédiée à des fonctions internes de la BA : conservation et bureaux des personnels. Elle communique avec l'étage des bureaux de l'aile Saint-Bernard et assure de la sorte un lien avec les espaces internes de la BU.

Le niveau R-1, cuvelé, est commun aux deux entités. Il est entièrement dédié à des fonctions internes comme la conservation, le remisage de véhicule de service ou le stockage de livraisons.

Les financements mobilisés

Le montant total de l'opération s'élève à 75,4 M€ TTC (toutes dépenses confondues).

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit un démarrage de la phase d'études PROJET, début novembre 2022, pour un rendu fin mars 2023. Le démarrage des travaux peut être envisagé fin 2023 pour une livraison de l'équipement fin 2026.

Le **plan de financement prévisionnel** de l'opération globale (y compris les acquisitions du foncier, les études préalables et travaux préparatoires) s'établit ainsi comme suit :

Université de Franche-Comté	5 800 000 €
Etat- Rectorat de l'académie de Bourgogne-Franche- Comté / CPER (hors premier équipement)	471 000 €
Etat - Ministère de la Culture dont Plan de Relance	16 696 756 €
Etat - Fonds National d'Archéologie Préventive	378 794 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	18 944 000 €
Département du Doubs	1 990 000 €
Union Européenne (FEDER)	4 135 719 €
Grand Besançon Métropole	14 436 722 €
Total HT	62 852 991 €
TVA (à la charge de Grand Besançon Métropole)	12 570 599 €
TOTAL TTC TDC - phase APD	75 423 590 €

Lancement des travaux fin 2023

Le calendrier prévisionnel :

Fouilles archéologiques : mi-juin 2022 à octobre 2022

Dépôt et instruction du permis de construire : septembre 2022 à décembre 2022

Procédure marchés de travaux : trois premiers trimestres 2023

Réalisation des travaux : novembre 2023 à novembre 2026

Ouverture au public : fin 2026 / début 2027

CONTACT

Martine MENIGOZ

Attachée de presse Tél : 03 81 87 88 87 | 06 73 79 74 70 martine.menigoz@grandbesancon.fr

